



**Comité de programme
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

anne.sgard@unige.ch

PROCES VERBAL

Séance du COMPRO du lundi 3 juin 2013

de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234

PV définitif

Personnes présentes

Anne Sgard (AS), Walter Loosli (WL), Brigitte Gerber (BG), Pierre-François Burgermeister (PFB), Claire Forel (CF), Jean-Sébastien Graulich (JSG), Alain Müller (ALM), François Bertagna (FB), Charles Heimberg (CH).

Personnes excusées

Simon Toulou (ST), Andréas Muller (AM), Catherine Walther Green (CWG), Marine Froeliger (MF), Raphaël Fornallaz (RF).

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 6 mai
3. Informations de la directrice :
 - Plan d'étude du DASS
 - Questionnaires ADEVEN
 - Questionnaire sur la charge de travail
 - Procédure de nomination du futur directeur/trice
4. Procédure de reconnaissance
5. Suite de la réflexion sur les perspectives concernant la sélection à l'entrée et l'organisation du CCDIDA; proposition de groupes de travail.
6. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

OJ approuvé. Pas de divers

2. Adoption du PV du 6 mai 2013

PV adopté

3. Informations de la directrice

Divers retours sur la Commission Enseignement Supérieur.

Membres du Compro pour 2013-2014 : poursuite ou non pour JS Graulich et PF Burgermeister ? Point de situation à la rentrée de septembre 2013.

PE DASS : Il est relevé une différence de trois crédits entre deux cours, par rapport aux autres étudiants de l'IUFE. La proposition est faite d'augmenter de 3 le nombre total de crédit du DASS (de 50 crédits passe à 53 crédits). Le Service juridique est en train de vérifier ce point qui sera rectifié au plus vite.

QUESTIONNAIRE ADEVEN : une demande va être faite pour refondre le questionnaire qui à ce jour tient parfois un rôle d'exutoire.

Le Compro souhaite maintenir la possibilité d'y inscrire des commentaires libres.

Il est demandé que le Compro puisse apporter les commentaires et demander dans modifications. Une mise au point sera effectuée à l'issue de cette « refonte » du document. C'est un document passablement compliqué à changer, aussi, il est préférable de bien en discuter au préalable.

QUESTIONNAIRE SUR LA CHARGE DE TRAVAIL : délai à fin juin 2013.

Walter Loosli va s'en occuper.

PROCEDURE DE NOMINATION DU DIRECTEUR :

La procédure de nomination du directeur de l'IUFE – 2014-2018, approuvée par le Rectorat lors de sa séance du 25 mai 2013, mentionne que « *le comité de direction suggère la composition suivante de la commission (cf Section 3) conformément au règlement* ».

Dans l'application, la commission est composée de :

- Yves Flückiger, vice-recteur
- Anne Sgard, professeure (SES)
- Joaquim Dolz, professeur (FPSE)
- Jérôme David, professeur (Lettres)
- Didier Picard, professeur (Sciences)
- Frédéric Wittwer (DIP)
- Marie-Claire Cors-Hubert (PAT)
- CE du primaire et secondaire
- Etudiant

Rappel de la procédure de nomination du directeur de l'IUFE

1. Base réglementaire

Règlement de l'IUFE, Article 11, « La Direction », chapitre « Le Directeur »

1. Le directeur de l'Institut est un professeur membre de l'Institut
2. Il est proposé par le Conseil de l'IUFE et nommé par le Rectorat.
3. Il est nommé pour une période de quatre ans. Son mandat est renouvelable une fois.

2. Concours

Afin de garantir la plus grande transparence, le rectorat lance un concours public pour le mandat de directeur de l'IUFE. Ce concours est annoncé par les canaux habituels pour une nomination d'un membre du corps académique de l'UNIGE.

Le Conseil de l'IUFE se prononce sur le libellé du concours lancé par le rectorat.

Une commission évalue les candidats et rédige un rapport à l'intention du Conseil de l'IUFE.

3. Commission de nomination

La commission de nomination du directeur est nommée par le Conseil de l'IUFE. Elle peut être composée selon les modalités définies pour le Directeur adjoint (Article 11 du règlement de l'IUFE).

Commission ad hoc : composée d'entente entre le Comité de direction et le Rectorat, comprenant les différentes composantes de l'IUFE. Le choix de la commission est validé par le Conseil de l'IUFE.

4. Procédure de reconnaissance du diplôme

Bernard Schneuwly a reçu un rapport préliminaire des 2 commissions en charge d'évaluer ledit dossier (1 commission pour le secondaire I et une commission pour le secondaire II). Evaluation (cosignée par ces deux commissions) est globalement positive, avec une quinzaine de points à compléter (10 points formels, et les autres points étant plus « profonds », nécessitant un travail plus conséquent). Il est relevé toutefois la demande faite de 90 crédits ECTS disciplinaires pour TOUS les étudiants, alors qu'à ce jour seulement 84 crédits sont exigés pour les étudiants de la Faculté des lettres (un accord à ce sujet avait été conclu avec le DIP).

L'IUFE devra reprendre des négociations avec la Faculté de Lettres à ce sujet.

Récapitulatif des points essentiels à revoir ou à compléter ou à modifier :

- Il est également demandé de bien faire la distinction entre secondaire I et II et d'explicitier davantage leur place respective dans les formations;
- Clarifier la liste des disciplines et la distinction ouvertes ou non ouvertes suivant les années ;
- Précisions sur les séminaires de recherche ;
- Précisions sur le travail de fin d'études
- Précisions sur les CSD2
- Quelle est la logique d'octroi des crédits
- Recrutement et formation des formateurs

Les 17 et 18 octobre 2013, les deux commissions viendront en visite à l'IUFE pour différents entretiens, suivis de cours etc....

A l'issue de cette visite, un rapport sera rédigé, puis une décision rendue à la CDIP.

Il est possible d'imaginer qu'en 2014 la reconnaissance du titre sera délivrée.

5. Suite de la réflexion sur les perspectives concernant la sélection à l'entrée et l'organisation du CCdida; proposition de groupes de travail.

Le 4 juin : nouvelle réunion du Groupe de travail sur la gestion du flux des étudiants.

Les pistes de discussions sont présentées : comment augmenter le nombre de stages, comment réguler les flux d'étudiants ? :

- La question des stages :

Les membres du Compro se disent défavorables à une réduction du nombre d'heures de stages (hypothèse débattue pour augmenter le nombre de stages), le temps de formation est une priorité.

- La problématique des CSD2 est à reprendre ;
- Sélection à l'entrée ou non du CCDIDA ? le Compro s'est déjà prononcé favorablement sur cette option, même si elle ne fait pas l'unanimité ; il est rappelé l'importance de redéfinir les modalités du CCDIDA à de « toiletter » son règlement d'études ;
- Stage d'observation en CCdida à conserver ou non ? ou revoir l'organisation logistique de ce stage (rapprochement étudiant/RF-Dir/Edac a toujours été privilégié et souhaité) ;

Deux groupes de travail seront créés ou prolongés à la rentrée

- suite des travaux du groupe de travail « gestion des flux »
- création d'un groupe de travail sur les modifications à apporter aux formations

Le Compro devra en outre se pencher sur la question de l'organisation de la « sélection » à l'entrée du CCdida, à savoir sélection et entretien à l'entrée de la formation (avec en plus cette année 2013-2014 : la sélection en fin de CCdida)

- **LES CE ET LES PROFESSEURS PRESENTS VEULENT PARTICIPER A LA REFLEXION SUR LE PROCESSUS DE SELECTION ET DE MISE EN APPLICATION.** Cela ne concerne pas l'année académique 2013-2014 et ne concerne que les entretiens à l'entrée au CCDIDA.

Ce point va être repris et sera travaillé dans ce sens lors du prochain Compro.

La séance est levée à 19h.